

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES
ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS	
SUISSE	ETRANGER
Un an fr. 10.80	Un an fr. 26.—
Six mois 5.40	Six mois 13.—
Trois mois 2.70	Trois mois 6.50
Un mois90	

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

Une commune prévoyante

Les Bernois ont plus que d'autres, semble-t-il, le sens de l'économie collective. Cela ne leur a malheureusement pas toujours réussi puisqu'en 1798 leur trésor fut pillé par les troupes françaises qui leur enlevèrent ainsi vingt-cinq millions de francs. Mais ils ont conservé leur bonne habitude et depuis lors ils n'ont pas perdu leur temps. C'est ce que nous permet de constater un rapport du directeur des finances de la ville de Berne notre camarade G. Muller, au sujet de la question du logement qui se pose dans la ville fédérale comme ailleurs. Le dit rapport nous apprend que la nationalisation du sol est presque une chose accomplie à Berne.

En effet la surface totale de la commune mesure en chiffre rond 31,200,000 mètres carrés. De ces trente et un millions de mètres carrés, l'Etat de Berne en possède environ un million; la ville de Berne, commune des habitants, en possède trois et demi millions, et la commune bourgeoise un peu plus de quinze millions de mètres carrés appartiennent donc au domaine public, en tout, près de 20 millions de mètres, soit le 63 % de la surface de la commune.

Ce n'est pas nos radicaux neuchâtelois élevés à l'école financière de M. Robert Comtesse qui eussent atteint un pareil résultat. Des chiffres tels que ceux que nous citons font rêver, et l'on prévoit de quelle force d'action formidable la ville de Berne pourra disposer lorsqu'elle voudra résoudre la question du logement.

Elle a du reste déjà commencé. De 1889 à 1898, la ville a construit 134 maisons d'habitation, comprenant 182 logements, abritant environ 1400 personnes. Le prix de revient s'est élevé à 869,000 francs qui rapportent un intérêt de 2 3/4 pour cent. Les logements sont de deux, trois et quatre chambres, et se louent annuellement depuis 216 francs pour les plus petits, jusqu'à 312 francs pour les plus grands.

Mais la ville fédérale a pris un essor considérable ces dernières années et ces 182 logements sont loin de suffire à maintenir des prix de location modérés. En 1910, sur la proposition du groupe socialiste, le Conseil général a décidé que la Ville élèverait de nouvelles maisons d'habitation sur ses terrains. Ce projet, mis à l'étude depuis, va être exécuté. C'est une somme d'un million environ que les autorités affecteront; en attendant qu'elles y consacrent d'autres millions encore, espérons-le.

C. NAINÉ.

Du haut de Sirius...

L'esprit laïque et l'esprit religieux

Notre excellent ami Carlo Picard a posé hier publiquement, avec netteté et courtoisie, un problème que tout le monde se pose tout bas.

— La Fête de la jeunesse scolaire doit-elle être laïque ou religieuse?

Il est bon qu'on discute au grand jour, loyalement et poliment, cette question profonde et délicate: elle offre un intérêt vital, car elle touche à la pensée et au cœur de nos enfants.

Si les libres-penseurs supportaient en silence ce qu'ils considèrent comme une atteinte à leur conscience, ils commettraient une hypocrisie.

Et d'autre part, les croyants sincères ne tiennent nullement à jouir d'un triomphe illusoire, à remplir leurs églises de fidèles par force; ils ne veulent pas de Tatuffes et ils ont raison.

Mais, autant que j'ai pu m'en rendre compte en écoutant divers sons de cloches, on n'apporte généralement pas dans cette circonstance complexe un état d'esprit suffisamment philosophique; on n'examine pas la chose avec assez d'objectivité, d'effort analytique, de précision.

A mon sens, le problème posé en implique deux et me paraît devoir se présenter ainsi:

1^o La Fête de la jeunesse scolaire, laïque doit-elle être confessionnelle?...

Non. Il y aurait évidente contradiction dans les termes; on ne peut être à la fois laïque et confessionnel.

2^o La Fête de la jeunesse scolaire, laïque doit-elle être religieuse?

Je réponds sans hésitation; oui.

La philosophie laïque, en effet, — bien que demeurant neutre en face de toutes les confessions, — enseigne et impose l'esprit

religieux. (Une intelligence qui n'est éclairée que par les lumières positivistes ressemble à la terre, la nuit, lorsque le firmament est voilé de lourds nuages; la clarté sidérale, si haute, si limpide, si salutaire aussi lui manque...)

Il faut méditer, beaucoup, la parole de Schopenhauer qui résume des volumes de spéculations admirables: L'homme est un animal métaphysique.

Et qu'est-ce donc, la religion que nous devons souhaiter pour la jeunesse?... Elle consiste à les «relier», à les unir à l'humanité tout entière, — et surtout à l'humanité souffrante dont les aspirations crient justice; à les unir à nos grands ancêtres, aux gloires sans tâche de l'humanité, à Platon, à Socrate, à Cokya-Monni, au Christ surtout qui a créé ce mouvement formidable d'espérances, de revendications égalitaires et de progrès dont frémit le prolétariat mondial...; au ciel enfin, c'est-à-dire, aux forces inconnues, positives ou transcendantes, qui renferment malgré les miracles de la science de plus grands miracles encore.

Il y a là un champ d'explorations philosophiques qu'un esprit distingué peut fort bien parcourir et exposer du haut d'une chaire sans froisser personne; — et la vérité nous oblige à reconnaître que les esprits distingués ne manquent pas parmi les apôtres du christianisme.

Je ne vois donc pas d'inconvénients, bien au contraire, à donner un caractère religieux (nous ne disons pas confessionnel) à la fête de la jeunesse.

J'en vois moins encore à ce que la procession enfantine prenne pour étape le temple d'une religion qui la première a prêché le libre-examen et la belle vertu de tolérance.

LOUIS ROYA.

Aux Chambres fédérales

Savez-vous que c'est décourageant de vous envoyer des nouvelles des Chambres pendant la discussion du rapport de gestion du Conseil fédéral.

Eplucher cet énorme rapport de 716 pages n'est pas un travail passionnant. Le principal de l'ouvrage se fait dans la commission spéciale et dans les séances de fractions où se répartit au mieux la besogne.

Département de l'Intérieur

C'est un peu la bonne à tout faire du gouvernement que sera chargé de diriger le nouvel élu M. Calonder. C'est ce département qui s'occupe de l'administration centrale (législation; exécution de la Constitution et des lois fédérales; expositions); de la Culture générale, sciences et arts, (archives, bibliothèques, Ecole polytechnique, musée national, station centrale de météorologie, travaux des sociétés subventionnées), du Bureau de la statistique; du service sanitaire fédéral, de l'inspection des travaux publics; du service de l'hydrographie nationale; des constructions fédérales; de l'inspection des forêts, chasse et pêche; poids et mesures. Avouez que voilà un programme quelque peu chargé et bien malin serait le conseiller fédéral capable de diriger effectivement les principales affaires.

A ce propos, notre camarade Seidel, après avoir dit ce que nous coûtent les écoles supérieures a rompu avec sa compétence reconnue des choses pédagogiques, en faveur du subventionnement de l'école primaire.

Le Conseil fédéral se déclare d'accord en principe mais relève que nos finances ne nous le permettent pas.

Puis vint un grand débat sur le mouvement national de Schwytz. Le colonel Secrétan critique ce monument et éreinte très consciencieusement notre art officiel. Il se demande même s'il y a lieu d'élever un monument fédéral. Il aurait suffi qu'un socialiste pose la même question pour que toute la salle bondisse d'indignation. Mais c'est un colonel qui parle et chacun à l'air de dire: «Brigadier, vous avez raison!»

M. Bueler de Schwytz rappelle que cette idée remonte aux fêtes du sixième centenaire et qu'il eut pour promoteurs Welti et Schenk. Que le projet soit mis au point et alors les autorités fédérales auront l'occasion de se prononcer sur ce projet qui coûterait environ un million.

M. Hofmann critique le travail trop pédantesque du bureau de statistique et cite particulièrement une statistique aussi précise que puérile des sociétés d'étudiants.

M. Hofmann a raison. Notre bureau de statistique ne s'occupe pas assez des graves problèmes de notre économie nationale et beaucoup trop de ruches d'abeilles et d'examens de recrues.

Puis chacun continue à sauvegarder quelque parcelle de son bien cantonal: la navigation fluviale, la régularisation des eaux du lac de Constance, la protection du gibier, la régularisation des eaux du lac de Lugano, dommages causés par des lignes télégraphiques.

Puis l'on passe au Département de la justice. Notre camarade Pflüger met sur le tapis le désordre régnant dans le domaine des tutelles. Pour les mineurs étrangers et grâce à la convention de La Haye, on applique la législation de leur nation.

Sigg (Zurich) relève l'inapplication de l'article 35 de la Constitution fédérale (maisons de jeux). Il critique l'attitude indécise du Conseil fédéral qui ne peut se résoudre à appliquer la loi. C'est là un exemple regrettable.

E.-P. Graber relève la brièveté du rapport en ce qui concerne la police politique, soit les expulsions pour propagande anarchiste et antimilitariste. Il a cherché à savoir comment on opérât en ce domaine. Le rapport de gestion renvoie au Moniteur de la police; celui-ci renvoie aux Arrêtés du Conseil fédéral, mais ceux-ci ne sont pas contenus dans la «Feuille fédérale». Après plusieurs démarches il a pu obtenir la communication de ces arrêtés, mais ceux-ci renvoient au dossier du procureur général et celui-ci n'est pas communicable à un député isolé.

Les socialistes ne peuvent qu'avoir des craintes à ce sujet. Sont-ce les idées anarchistes, la théorie et les idées antimilitaristes ou est-ce la propagande par le fait, les atteintes à la sécurité publique ou la provocation à la désertion qu'on punit.

Est-ce une application extensive de l'art. 70 de la Constitution ou de la loi de 1894? Nul ne le sait. Y a-t-il entente tacite ou peut-être réglementée avec des Etats étrangers? Nul ne le sait.

Graber relève le cas de Kropotkine, un théoricien anarchiste, soit, mais un penseur, devant lequel il faut savoir s'incliner sans partager toutes ses idées. On lui a demandé d'adresser au Conseil fédéral une demande pour obtenir la levée de l'arrêt d'expulsion le frappant. N'a-t-on pas compris que c'était le mettre en contradiction avec lui-même puisqu'il ne reconnaît aucune autorité. C'eût été plus noble que de supprimer sans autre les effets de cet arrêté. On nous apprit autrefois sur les bancs de l'école avec quelle audace la Suisse faillit prendre les armes pour garantir au futur Napoléon III l'hospitalité suisse. Malgré ses idées, Kropotkine, l'auteur de l'«Entraide» vaut certainement plus que celui qui s'attira le terrible réquisitoire de Victor Hugo.

M. Décoppet répond simplement qu'il ne peut pas répondre étant depuis trop peu de temps au département de police.

C'est très bien. Dans un an, il pourra certainement répondre.

M. Gartani, le rapporteur de la division de la police a introduit une discussion qui n'a manqué ni de piquant ni d'intérêt sur les «ziganes» qui ont une vie sociale en complète contradiction avec toutes nos lois et tous nos codes.

Le groupe socialiste dépose sur le bureau la motion suivante:

«Le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport sur la question de savoir s'il n'y a pas lieu de reviser le titre «Sociétés par actions» du Code des Obligations aux fins d'étendre la responsabilité des administrateurs et des vérificateurs.»

Et l'on passe au département du Commerce et de l'Industrie, que préside M. Schulthess.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Le traité de paix et à la Turquie

D'après une information communiquée à la presse, M. Pavlovitch, délégué serbe à la conférence de la paix, qui est resté à Londres, a reçu de Belgrade le traité de paix ratifié avec les pouvoirs du roi Pierre pour échanger les ratifications avec la Turquie. M. Pavlovitch en a informé Tewfik pacha. L'échange des ratifications aura lieu aussitôt que l'ambassadeur de Turquie aura reçu de Constantinople les pouvoirs nécessaires. La Serbie est donc le premier des alliés qui ait ratifié le traité.

Les conflits

D'après des informations du «Pester Lloyd», la Bulgarie est d'avis que le litige serbo-bulgare doit être réglé séparément du litige bulgare-grec. Un condominium sera établi par la Bulgarie et la Grèce sur tous les territoires revendiqués par la Bulgarie et ensuite un accord sera cherché au sujet de leur partage. Si on n'arrivait pas à un accord la Bulgarie accepterait l'arbitrage des six puissances.

La conférence de St-Petersbourg

On déclare de source bien informée, que les quatre alliés balkaniques ont décidé de se rendre à la conférence de St-Petersbourg.

450 personnes expulsées de Constantinople

Suivant le paragraphe 2 de l'article 6 du règlement sur l'état de siège, le gouverneur militaire a expulsé de Constantinople à destination de Synope 450 personnes reconnues susceptibles de troubler l'ordre public.

Echos de partout

Pour la déclaration obligatoire de la tuberculose.

La discussion commencée, il y a plus de dix mois, à l'Académie de médecine, sur la déclaration obligatoire de la tuberculose, vient de prendre fin. Le professeur Letulle, rapporteur de la commission, a résumé les principaux arguments développés pour ou contre la déclaration. Il a insisté à nouveau avec force auprès de la savante Compagnie pour qu'elle suive les conclusions de la commission. Il a déposé enfin sur le bureau la résolution suivante:

«L'Académie, considérant que la tuberculose, maladie contagieuse, ne peut être combattue avec succès qu'au prix de mesures d'hygiène prophylactiques tant publiques que privées; que les principes supérieurs de la solidarité humaine imposent l'obligation absolue de la déclaration de toute tuberculose ouverte; mais que par réciprocité, le même principe de protection mutuelle exige de la société une incessante mise en œuvre de moyens de préservation et d'assistance; que ce devoir d'une aide sociale devient chaque jour plus impérieux pour faire face au fléau qui frappe de préférence les familles pauvres;

«Est d'avis que:

1. Il est d'intérêt public que tout cas de tuberculose ouverte soit déclaré aussitôt le diagnostic établi. La déclaration sera faite dans des conditions déterminées;

«2. La déclaration de toute tuberculose ouverte doit entraîner l'application des mesures de prophylaxie reconnues nécessaires, soit déjà prévues par les lois, soit à déterminer ultérieurement».

L'Académie de médecine se prononcera définitivement sur cette grave question de la déclaration obligatoire de la tuberculose dans sa prochaine séance du mardi 24 juin.

Autres affaires d'Orient.

Parmi les affaires d'Orient les plus agréables sont celles qui roulent sur les parfums. Si l'on en croit une opinion généralement admise, l'essence de roses d'Orient qui vaut commercialement 2500 francs le kilogramme serait le plus cher des parfums.

En réalité d'autres parfums ont une valeur marchande beaucoup plus élevée.

Pour obtenir 1 kg. d'essence de réséda, il faut traiter par distillation 33,000 kg. de fleurs dont le prix atteint 37,500 francs.

Un kilo d'essence de violettes se prépare en traitant 33,000 kg. de fleurs valant trois francs le kg. Le litre du parfum pur ainsi obtenu vaut 100,000 francs. Mais il possède une odeur forte, rappelant très vaguement celle de la violette. Pour l'employer, il faut mélanger avec de l'alcool à la dose de 1 centimètre cube dans 60 litres ou même dans 10 litres d'alcool.

On obtient ainsi un liquide possédant le parfum doux et subtil de la violette épauouie et dont le prix est relativement abordable.

Un nouvel emploi des pommes de terre.

Depuis une dizaine d'années, il s'est développé en Allemagne une nouvelle industrie qui a pris rapidement une grande importance commerciale, c'est le séchage de la pomme de terre pour la nourriture du bétail.

L'Allemagne, qui produit de grandes quantités de pommes de terre (cinq fois autant que les Etats-Unis), comptait en 1907, 118 fabriques de pommes de terre séchées.

Aujourd'hui, il y en a 404 en activité. Cette nouvelle industrie permet de conserver indéfiniment l'excès de pommes de terre provenant des années de surproduction. Elle livre à l'alimentation du bétail le précieux tubercule sous forme de morceaux gros comme un crayon à dessin ou sous la forme de flocons. Dans les deux cas, l'eau contenue (80 %) dans la pomme de terre fraîche est réduite à une quantité voisine de 15 % du poids du produit net. On conçoit facilement qu'à côté de l'intérêt qu'il y a de pouvoir conserver la pomme de terre longtemps sans aucune crainte, ni de la pourriture, ni de la gelée, le nouveau produit présente aussi l'avantage de réduire de beaucoup les frais de transport d'un aliment usuel du bétail. Ce nouveau produit va permettre de supprimer en Allemagne le maïs de la ration alimentaire des animaux. Suppression intéressante, car le maïs employé dans ce pays est presque totalement importé.

Mot de la fin.

Le mari. — Non, tu ne vas tout de même pas te mettre un chapeau avec des cerises sur la tête?

La femme. — Pourquoi pas? Tu mets bien un melon sur la tienne?

NOUVELLES SUISSES

L'Union interparlementaire. — Le groupe suisse de l'Union interparlementaire a tenu hier une séance dans laquelle il s'est occupé avant tout de désigner les délégués suisses à la conférence interparlementaire, qui siégera à la Haye le 2 septembre. MM. Greulich et Scherrer-Fullemann, conseillers nationaux, ont été désignés.

Protection ouvrière. — L'assemblée générale de l'Union suisse pour la protection ouvrière internationale a approuvé le rapport annuel et les comptes et a désigné à l'unanimité Berne comme vorort pour 1914.

La durée du travail dans les fabriques. — Le Conseil fédéral vient de publier son rapport sur les propositions de la commission du Conseil national, chargée de l'examen du nouveau projet de loi sur les fabriques.

En ce qui concerne la durée du travail, le rapport s'exprime comme suit:

«Le Conseil fédéral et la majorité de la commission proposent, à l'article 30, de fixer à 10 heures, la durée du travail, et à 9 heures seulement le samedi et la veille des jours de fête.

«Une minorité de la commission propose de dire que la durée du travail est de 59 heures par semaine, en ce sens qu'elle ne doit pas dépasser 10 heures et demie, les jours ouvrables ordinaires, ni 9 heures le samedi et la veille des jours de fête.

«Une troisième proposition, toute nouvelle, est celle que voici: Maintien en principe de la journée normale de 10 heures, les fabriques fermant le samedi après-midi ou qui vont adopter cette mesure, étant autorisées à avoir, les autres jours, 10 h. et demie de travail au maximum, cela durant dix ans à dater de l'entrée en vigueur de l'article 30.»

Affaires saint-galloises. — Le conseil municipal a décidé de proposer à l'assemblée communale d'accorder une subvention supplémentaire de 1,050,000 francs au chemin de fer Lac de Constance-Toggenburg sous forme d'actions privilégiées.

M. Buomberger, rédacteur, a déposé une motion tendant à l'acquisition de terrains pour la construction de bâtiments publics et de maisons à bon marché pour les ouvriers et la classe moyenne.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a de nouveau pris une grande extension pendant les derniers huit jours. De nombreux cas sont signalés dans les cantons de Schwytz, Glaris, Appenzell (Rhodes-Exté-

rieures), St-Gall, Grisons, Argovie, Tessin, Vaud et Neuchâtel, en tout dans 26 états et quatre pâturages avec 295 pièces de gros bétail et 477 de petit bétail.

Les professions au Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a compté, jusqu'à présent, 31 juristes, 3 commerçants, 2 professeurs, 2 architectes, un industriel, un théologien, un médecin, un ingénieur, un forestier et un agriculteur. Ce n'est plus le journalisme, mais le barreau qui mène à tout.

Les sept membres actuels du Conseil fédéral exerçant tous, avant leur élection, la profession d'avocat.

L'ouverture du Loetschberg. — L'ouverture à l'exploitation de la ligne du Loetschberg est aujourd'hui à peu près certaine pour le 1er juillet.

L'équipement électrique de la ligne ne sera pas complètement achevé à cette date; mais on espère que les trains pourront circuler.

D'autre part, il est fortement question de modifier encore une fois le tracé à la sortie du tunnel, du côté de Goppenstein, afin d'éviter un ralentissement que le tracé actuel rend nécessaire.

Comme on le voit, malgré l'ouverture prochaine de la ligne à l'exploitation, on ne peut dire que les travaux du Loetschberg soient terminés.

BERNE. — Accidents tragiques. — Mme Gerber 78 ans, renversée dimanche passé à Thoune, par un vélocipédiste, a succombé à ses blessures.

— On n'a retrouvé à Thoune aucune trace du couple disparu sur le lac dimanche dernier. On n'a pas retrouvé non plus le yacht qu'il avait loué.

L'accident de Baden-Baden. — Au sujet de l'accident d'automobile survenu à Baden-Baden et qui a coûté la vie à M. Paul Lindt, on annonce que l'automobile dans laquelle il se trouvait avec d'autres messieurs a fait panache au contour d'une route et les occupants furent projetés dans une carrière qui se trouve au bord de la route. M. Lindt aurait été tué sur le coup, ses compagnons n'ont que des blessures légères.

M. Lindt était âgé d'une cinquantaine d'années; il est le frère de M. Hermann Lindt, directeur des travaux publics.

M. Lindt était l'auteur d'un certain nombre de bâtiments, entre autres le Casino, le nouvel hôtel Bellevue Palace, l'hôtel des bains du Gurnigel, etc., etc.

L'affaire de Bremgarten. — Le président du tribunal, M. Stadler, étant lui-même actionnaire de la Caisse d'épargne et de prêts, a refusé le mandat de juge instructeur dans l'affaire de détournements. C'est le président du tribunal de Brugg, M. Wildi, qui en est chargé. Il a établi que les spéculations de bourse avaient déjà commencé en 1901 et que le déficit s'élève à 740,000 fr., dont la plus grande partie a été perdue dans les spéculations.

Surveillez vos enfants. — En cueillant des fraises dans la forêt de Kreuzliberg, un jeune garçon de neuf ans est tombé d'une paroi de rochers de 50 mètres et s'est tué.

BALE. — Condamnation. — Le tribunal correctionnel de Bâle a condamné à 8 mois de prison sous déduction d'un mois de prison préventive, le propriétaire de l'ancienne maison Steinmann, agence immobilière à Bâle, pour banqueroute frauduleuse. De grosses sommes ont été perdues dans la faillite Steinmann au mois d'avril 1912. Les créanciers de cinquième classe perdent tout le montant de leurs créances, soit environ 700,000 francs.

ARGOVIE. — Accident d'automobile. — Un grave accident d'automobile s'est produit mercredi à 9 h. sur la route de Wohlén. Une voiture occupée par quatre personnes, dont M. Wunschmann, du théâtre

municipal de Zurich, un musicien de l'orchestre du théâtre et deux étudiants se dirigeait vers Bremgarten, lorsque près de la ville, en voulant dépasser un véhicule, l'automobile fut projetée hors de la route et vint se jeter contre une maison. M. Wunschmann s'abattit contre une porte de jardin et fut si grièvement blessé à la tête qu'on désespéra de le sauver. Les trois autres occupants s'en tirent sans blessures.

VAUD. — Incendie. — Un incendie dont on ignore la cause et qui a éclaté mercredi soir à 7 h. 45, a détruit à Buchillon la maison d'habitation de M. Louis Genoud, inspecteur du bétail.

VALAIS. — L'ascension du Cervin. — La première ascension du Cervin en 1913 a été réussie mardi par M. Leisinger, de Zurich, avec les guides Hermann Perren et Hans Peter Perren; la neige était passable; glace par places.

Appel aux électeurs de Bienne

Travailleurs, camarades!

Les 21 et 22 courant, vous êtes appelés à voter sur une demande de crédit de près d'un demi-million en faveur de la construction d'un arsenal.

Voudrez-vous qu'une pareille somme soit engloutie par une œuvre aussi néfaste qu'est le militarisme! Non!

Voudrez-vous encore et toujours vous soumettre à l'augmentation injustifiée et exagérée des impôts? Non!

Vous n'ignorez pas que la dette de la commune de Bienne dépasse déjà la somme énorme de huit millions! Voudrez-vous l'accroître encore au point d'enrayer la réalisation possible d'œuvres sociales, telles que la construction de maisons ouvrières, construction d'une salle de spectacle, gratuité du matériel scolaire, et combien d'autres institutions d'un intérêt public plus grand! Non!

Camarades,

Ne vous laissez pas bernier d'illusions par les partisans de ce projet qui s'ingénient à vous faire croire à un bénéfice direct pour la commune, alors que celui-ci n'est que purement fictif. Remarquez bien que même l'autorité exécutive reconnaît que la commune sera appelée à consentir un léger sacrifice, qui inévitablement sera une grande surprise.

Camarades, l'heure est grave! Prouvez par vos suffrages votre attachement aux œuvres sociales et déposez dans l'urne un énergique non!

Union ouvrière de Bienne.

Les faits du jour

Jaurès et le service de trois ans

Hier, à la Chambre, M. Jaurès, a continué son discours. Il affirme que l'Allemagne ne songe pas à une attaque brusquée, mais songe à une attaque en masse. Des tacticiens allemands prévoient la présence d'un million 300,000 hommes pour la première grande bataille. M. Jaurès constate que la loi militaire allemande ne tend pas à augmenter de 60,000 hommes les effectifs des casernes, mais à instruire réellement 60,000 hommes en plus annuellement, de façon à disposer à bref délai de 500,000 hommes en plus. La France, si elle ne veut pas être débordée, doit s'opposer à l'invasion et se préparer à mettre en première ligne, à la première heure, la totalité des forces combattantes organisées. Il convient de couvrir la frontière avec des hommes de l'Est et du Nord, afin de pouvoir attendre la concentration totale.

Le contre-projet de M. Jaurès vise à réduire progressivement l'armée de métier et

à augmenter comparativement les forces de la nation armée. M. Jaurès défend avec les républicains la loi de deux ans. Plusieurs passages du discours de M. Jaurès sont applaudis, même au banc du gouvernement.

Le cimetière des aviateurs

On mande d'Etampes que l'aviateur Dewewer a fait une chute de 50 mètres et s'est tué.

ETRANGER

Les armements au Reichstag

Le Reichstag a continué hier en deuxième lecture la discussion des projets militaires. Elle a porté sur la suppression de la garde et sur les mauvais traitements infligés aux soldats. Le Reichstag adopte un amendement des démocrates prévoyant la limitation des régiments composés exclusivement de nobles.

L'impôt sur la propriété en Allemagne

La commission du budget du Reichstag a discuté mercredi les deux premiers paragraphes de la loi d'impôt sur la propriété. Ces paragraphes prévoient une contribution personnelle de 1 mark 25 par tête de population, et que les Etats confédérés devront introduire un impôt général sur la fortune, les revenus et les successions.

Le paragraphe 1er de la loi est adopté après un débat animé.

La grève de Milan

Tous les ouvriers ont repris le travail.

La bombe de Lisbonne

On annonce que la police a établi que l'individu qui lança une bombe au cours de la manifestation du 10 juin serait un nommé Aurelio, César, jeune facteur des télégraphes. Il n'a pas encore été arrêté.

Chambard à la Chambre portugaise

La séance de la Chambre portugaise s'est prolongée mardi jusque tard dans la soirée, à l'occasion d'un vote sur un projet d'intérêt local. Il s'est produit un tumulte qui a duré pendant une heure et demie. Des fauteuils ont été brisés.

Manifestations antimilitaristes à Barcelone

De nombreux radicaux s'étaient réunis mardi soir à Barcelone pour assister à un meeting contre la guerre du Maroc, lorsque M. Emilio Iglesias a annoncé que, suivant décision des autorités, le meeting n'aurait pas lieu. Après avoir renvoyé l'assemblée à samedi prochain, les radicaux ont organisé une manifestation qui a été dispersée par la police sur la place de l'Université. Les manifestants se sont alors divisés en petits groupes et ont parcouru les rues, plusieurs fois dispersés par la police. Quelques coups de revolver ont été tirés. Il n'y a pas eu de blessés.

Chronique régionale

BIENNE. — Elections et votation des 21 et 22 juin. — Comme il était à prévoir, l'assemblée de l'Union ouvrière tenue hier au soir, fut très revêtue. La désignation des candidats pour pourvoir les postes devenus vacants par suite de l'élection de M. Wysshaar à la préfecture, a lieu conformément aux propositions du comité. Sont désignés: comme candidat au Grand Conseil, M. Alf. Walter, conseiller de ville; juge au tribunal de district: Fritz Würsten, conseiller de ville, ancien juge suppléant; conseiller municipal: J. Albrecht avocat, ancien conseiller municipal. La liquidation de ces trois objets de l'ordre du jour se fait en moins d'une demi-heure.

Il n'en va pas de même pour ce qui concerne le projet des autorités, tendant à cons-

Le Martyre d'une Mère

PAR

JEAN ROCHON

(Suite)

— Fuir? Où et comment?

Le garçon s'assit à une petite table et griffonna rapidement quelques mots au crayon:

— Nous allons descendre par l'escalier de service.

Vous filerez par le jardin tandis que les mouchards guetteront votre sortie sur le boulevard... Le sifflet du Winkelried va résonner dans un quart d'heure...

C'est le temps nécessaire pour gagner le ponton d'embarquement... en vous pressant un peu... Une fois à Oulchy, vous monterez à Lausanne. Vous demanderez la rue des Pâtres...

Ce serait trop long à vous expliquer...

C'est une petite rue, très étroite, qui n'a pas plus de vingt mètres de long, dans le voisinage de Château-Donjon...

Tout à l'entrée, vous distinguerez une échope avec une botte rouge pour enseigne...

Yvan est mon ami; vous lui remettrez cette lettre.

C'est à peine s'il comprend quelques mots de français.

Vous vous expliquerez par signes...

Par exemple, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles; la police n'ira pas vous chercher là.

Très ému, Felodias serra longuement la main du garçon.

— Votre nom, mon ami?

Vous venez de me rendre un service que je ne veux pas oublier... que je n'oublierai jamais...

— Si vous avez besoin de m'écrire, adressez la lettre aux initiales N. N. 113, poste restante, du Bureau central... J'y vais chaque semaine.

Felodias prit note.

— Merci, mon brave.

A présent, je vous suis.

Ils descendirent au jardin.

La nuit qui était descendue couvrait leur présence.

Le garçon tira le verrou d'une petite porte dissimulée derrière un massif de rosiers:

— Allez... au revoir...

Et bonne chance!

— Adieu, frère! fit Felodias en lui remettant un louis pour acquitter sa note d'hôtel.

Felodias fut accueilli dans l'échope d'Yvan avec cette hospitalité touchante que recèlent au fond de leur cœur les natures trempées par l'amertume de l'exil.

Une jeune femme accorte, souriante, prépara un souper frugal qu'on arrosa d'un litre de bière.

Le repas terminé, comme toute conversation était impossible, Yvan tendit à son hôte une revue éditée à Bruxelles.

Le garçon d'hôtel devait avoir présenté Felodias à son ami comme un révolutionnaire français traqué par la police, à en juger par la lecture offerte.

L'ex-policier parut se livrer consciencieusement aux joies des théories anarchistes et ne ferma la brochure que sur une mimique désordonnée d'Yvan.

Celui-ci lui demandait s'il était muni des papiers indispensables à sa sécurité.

Felodias montra sa carte de représentant.

Yvan eut un geste qui signifiait: «Ce n'est pas suffisant.»

Il alla ouvrir un coffre placé sous son établi et revint avec une volumineuse liasse de papiers qu'il étala sur la table.

Il y avait là de quoi établir dix états-civils au grand complet: actes de naissance, de mariage, de décès, certificats, reconnaissances, attestations, permis...

Beaucoup de ces pièces étaient authentiques; un certain nombre constituaient des blancs-seings.

Tout policier qu'il fût, Felodias ne put s'empêcher de s'exotier devant ce monceau de pièces détachées qu'une longue et patiente ingéniosité seule avait pu recueillir.

Sur l'invitation d'Yvan, il prit un acte de naissance au nom de Arnel Lecomte, qui portait le timbre de la maison de Bruges, et compléta deux blancs-seings à ce nom.

Cela fait, il gratta adroitement sur la carte de M. Vaudoit l'inscription de Jacques Cohn, et lui substitua celle d'Arnel Lecomte, substitution qui ne pouvait nuire qu'à la police puisqu'il n'avait pas déclaré son nom à M. Vaudoit.

Felodias, en effet, dans la courte traversée de Genève à Ouchy, avait réfléchi sur l'intérêt considérable attaché aux offres du balancier.

Une belle occasion s'offrait à lui de vivre honorablement et confortablement en Suisse: c'était d'accepter la représentation proposée et d'y consacrer toute son intelligence et tous ses efforts.

Aussi, le lendemain matin, en quittant l'échope

d'Yvan, s'achemina-t-il vers un bureau de poste où il rédigea le télégramme suivant:

«Vaudoit.

«La Mulatière, Lyon.

«Me suis renseigné.

«Succès certain.

«Partirai demain Zurich.

«Prière d'envoyer ici, bureau restant, Lausanne, provision deux cents francs.

«Vous retourne par postal pardessus oublié.

«Lecomte.»

Le retour du pardessus était un moyen excellent de gagner la pleine confiance de l'industriel.

Puis Felodias ne pouvait songer à garder un kilo d'étoupe sur le creux de l'estomac. C'était par trop encombrant.

La réponse ne se fit pas attendre: dans l'après-midi, Felodias recevait par voie télégraphique la provision demandée.

Il prit congé d'Yvan et de sa femme, les remercia de la bonté hospitalière qu'ils lui avaient témoignée, puis songea à de brillantes emplettes.

Il sortit d'un magasin de confectons tout flamboyant neuf, et resta un quart d'heure dans une perplexité angoissante devant la boutique d'un perquiquier...

Allait-il faire subir à sa moustache le sort que ses cheveux avaient eu à Lyon?

Evidemment, la prudence le lui conseillait, mais Felodias avait la coquetterie de quelques poils bruns qui ornaient sa lèvre supérieure.

Il hésita longtemps... longtemps, puis la prudence l'emporta sur la coquetterie.

(A suivre.)

truire, aux frais de la ville, un arsenal pour la Confédération. Les deux rapporteurs MM. Näher et Ryser, le premier en allemand, le second en français, font un exposé historique de la question. Puis ils insistent sur les avantages qui résulteraient pour Bienne d'avoir un arsenal. Cela augmenterait la fréquentation de notre ville, pour le plus grand profit du commerce local. Notre réseau de tramways qui va s'augmenter, y gagnerait sensiblement, ce qui, le temps aidant, changerait les déficits en excédents de recettes. Indirectement et directement, les finances municipales seraient influencées dans un sens favorable. L'arsenal ferait connaître davantage les sites charmants de Bienne et des environs etc., etc. Tous deux concluent en recommandant l'acceptation du projet qui nous est soumis par les autorités.

Dans la discussion très animée qui suivit, les adversaires du projet firent valoir entre autres les arguments suivants :

1. Le budget militaire de la Confédération augmente d'année en année, au point que le peuple suisse finit par plier sous l'énorme sacrifice qu'on lui demande, pour garantir l'intégrité d'une indépendance dont on fait bon marché à l'occasion.

2. En demandant aux cantons et aux communes de construire ou de participer à des constructions de ce genre, pour ensuite les racheter, le Département militaire fédéral fait passer une partie de son propre budget dans celui des cantons ou des communes.

3. En construisant cet arsenal, la ville augmente sa dette de près d'un demi-million, ce qui altère son crédit au point d'entraver la réalisation de divers postulats urgents, notamment la construction de maisons ouvrières, d'une salle de spectacles appropriée à une ville de 25,000 habitants. etc., etc.

4. La ville reçoit un supplément de charges qui nécessitera une plus forte imposition des contribuables. Or, ces dernières années surtout, la commission de taxation des impôts a travaillé de son mieux pour mécontenter tout le monde et particulièrement les ouvriers, dont la situation devient de plus en plus difficile. La cherté de la vie est un véhicule de la tuberculose, chaque jour augmente le nombre de ses victimes, prises surtout dans les rangs de la classe ouvrière.

5. Il est temps que le peuple lui-même fasse comprendre à ses mandataires, que leur activité doit se déployer surtout, non pas en des œuvres de mort, mais en des œuvres de vie et de réforme sociale. Le militarisme est un monstre qu'il ne faut pas seulement déplorer, mais qu'il faut combattre chaque fois que l'occasion s'en présente.

D'autres arguments d'importance moindre sont encore invoqués, puis tour à tour, nos représentants au sein des autorités, sans méconnaître la valeur de certains arguments invoqués par les adversaires du projet, prennent la défense de celui-ci. Il est 11 heures et 1/2 quand intervient le vote, qui doit se faire deux fois. Au second scrutin, bon nombre de membres ont quitté la salle. A une faible majorité, l'assemblée de l'Union ouvrière décide de recommander aux électeurs, de voter contre le projet présenté au peuple par les autorités.

Dans le cours de cette discussion parfois très animée, l'assemblée toute entière a manifesté le désir, que quel que soit le sort que les électeurs réservent au projet, le terrain prévu pour la construction d'un arsenal devait être acquis par la ville.

L'assemblée charge encore son comité de nommer la commission d'instruction qui doit être constituée conformément au programme publié par le parti socialiste et l'Union syndicale suisses.

Il est 11 h. 40 quand le président prononce la clôture de l'assemblée.

ST-IMIER. — Courses scolaires. — Nous apprenons que les classes de l'école secondaire feront sous peu leur course annuelle d'une durée de 4 jours avec, comme itinéraire le Valais et Genève. Le prix de cette course est de 18 fr. par élève.

Incontestablement, les courses ont une portée instructive considérable sous bien des rapports et nous ne sommes nullement désireux de les voir supprimer; mais pour cette année au moins, n'y aurait-il pas moyen, en raison du chômage prolongé que subissent de nombreux pères de famille, de revenir à des goûts plus modestes?

La commission scolaire comprendra facilement, nous sommes certains, la situation difficile dans laquelle se trouve un père de famille, dont les moyens financiers sont très limités, en face des sollicitations de ses enfants pour le sacrifice de telles sommes au plaisir.

Nous n'avons certes pas la prétention d'en imposer aux commissions scolaires, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'en s'inspirant d'un peu plus de modestie dans le choix des courses, on éviterait à certains parents le crève-cœur de refuser à leurs enfants le plaisir de participer à une course; d'autre part on se représente sans peine l'amertume des enfants ainsi privés d'une promenade dont jouissent leurs camarades.

Des pères de familles.

RECONVILIER. — La proportionnelle. — Nous informons les collègues qui n'ont pas encore signé la liste d'initiative pour l'élection au Conseil national d'après le système proportionnel de le faire encore cette semaine, car les listes seront retirées sous peu. On signe auprès des membres du Comité du Parti socialiste.

VILLERET. — Tombola. — Nous avisons la population qu'une deuxième tournée pour la cueillette des dons en faveur de la tombola de la Fanfare se fera sous peu. Que chacun se prépare à bien recevoir les collecteurs.

En Ajoie

PORRENTROY. — La jaunisse (suite) — En 1912, aux élections municipales, nous-nous pas vu les mêmes brouillons, proposer de ne pas entrer en lutte pour les dites élections — les ouvriers, objectaient-ils ne doivent pas s'occuper de politique (sic) — et comme le vote définitif admit une thèse non anarchiste, il se produisit le fait curieux que les mêmes perturbateurs proposèrent le double du nombre de nos candidats à élire.

Et ce sont ces mêmes chefs ouvriers, comme dit pompeusement le «Peuple» radical, de notre ville, qui sont aux côtés de M. le professeur Calame — celui de St-Imier — de M. Cuenat, fils de l'ancien préfet, de M. Choulat, avocat, le candidat quasi évincé en 1910 et tutti-quant, pour faire de la politique sociale. Ah! quel gâchis! Quelle comédie! Comment les radicaux de notre ville peuvent-ils être ravalés au point de prendre pareilles collaborations?

Nos amis, nos chefs incontestés, quoiqu'on en dise, ne sont pas défendus par les organes conservateurs de la région et d'ailleurs; nous voyons à chaque occasion, le journal des radicaux prendre fait et cause pour la jaunisse. C'est dans son rôle et nous ne nous en plaindrions pas, radicaux et jaunes ne font qu'un, aussi bien à Porrentruy qu'ailleurs, sur le dos des socialistes s'ils en ont les moyens. On verra plus tard. (Argus).

Canton de Neuchâtel

Nomination postale. — Est nommé chef de service à la direction des postes à Neuchâtel, M. Jean Martenet, aide de première classe, à Neuchâtel.

Chanteurs neuchâtelois. — Les C. F. F. ont organisé deux trains spéciaux dont l'horaire a été arrêté comme suit, à l'occasion de la réunion à Couvet, dimanche, des chanteurs neuchâtelois.

Aller	Retour
7 h. 05 dép. Neuchâtel	ar. 8 h. 14
7 h. 50 » Auvernier	» 8 h. 05
8 h. 11 » Ch.-du-Moulin	» 7 h. 29
8 h. 28 » Travers	» 7 h. 18
8 h. 34 arr. Couvet C.F.F. dép.	7 h. 10

Ces trains permettent aux sociétés du Val-de-Ruz et des Montagnes de faire à pied le trajet de Chambrélien au Champ-du-Moulin et vice-versa. Elles arrivent en effet le matin par le premier train du J.-N. à 7 h. 05 à Chambrélien, et peuvent repartir de cette station le soir à 8 h. 45. On sait que le parcours Chambrélien-Champ-du-Moulin, qui constitue par le beau temps une charmante promenade peut être effectuée en moins d'une heure.

NEUCHATEL. — Assemblée socialiste. Vendredi 20 juin, à 8 heures du soir, au Grutli. Assemblée générale du Parti socialiste.

Course à Bienne et aux Gorges du Taubenloch. — La vente des billets marche. En vente encore au Grutli et au magasin de coiffure de M. Pietsch, rue des Moulins.

Congrès d'ethnographie. — Le comité du congrès international d'ethnographie à Neuchâtel a fixé à Pentecôte 1914 la date de ces importantes assises scientifiques.

Tambours. — Au concours fédéral de tambours qui a eu lieu à Berthoud, samedi et dimanche passés, la section de Neuchâtel est sortie septième avec 50 points 3/4.

NEUCHATEL. — L'inertie des ronds-de-cuir et les fonctionnaires du J.-N. — Le rachat du J.-N. est maintenant affaire liquidée par les Chambres fédérales et l'exploitation de cette ligne passera aux mains des C. F. F. dès le 1er juillet prochain, soit donc dans douze jours.

Or il est étrange que les fonctionnaires de l'administration centrale de Neuchâtel ne sachent pas encore quel sera leur sort. La situation inquiétante pour eux devient critique. La plupart d'entre eux ont résilié le bail de leur habitation pour le 24 juin prochain, échéance coutumière à Neuchâtel. Dans 5 jours, ils devront donc déménager, mais sans savoir encore où emménager: à Lausanne, à Berne ou à Neuchâtel?

Cette situation est vraiment extraordinaire!

COUVET. — Séance du Conseil général, le 16 juin, à 8 h. — Enfin l'intention a pu se faire au sujet de l'autorisation à accorder à la fabrique Dubied et Co, d'acheter 400 chevaux de force à la Société Vaudoise de Jeux et Vallorbes. Il est évident que cette convention aurait pu être beaucoup plus avantageuse pour la commune. Celle-ci aurait dû acheter elle-même l'énergie demandée et la revendre.

La fabrique Dubied payera à la commune une redevance annuelle de 2000 fr.; si elle a besoin de plus de 400 chevaux, elle payera 5 fr. par cheval en plus.

Les citoyens E.-Ch. Ellenberger et Alf. Massard, ainsi que leurs familles ont été agrégées gratuitement à la commune. Le projet d'arrêté du Conseil communal d'accorder une subvention de 500 fr. pour la fête cantonale des chanteurs est adoptée à une grande majorité, bien que cette somme ait paru quelque peu élevée.

Aux divers, M. Emile Cornu interpelle le président de commune au sujet de l'incident dont il a été question dans notre numéro du 9 courant. Notre camarade Aug. Petitpierre n'a pas de peine à établir le néant de l'accusation qu'on lui jette à la face.

Cette séance, intéressante s'il en fut, a dû prouver au public que les socios savent essuyer les attaques sans sourciller. Nous sommes et resterons calmes aussi longtemps que cela sera possible. Mais gare si nous nous mettons à épier les gestes des conseillers communaux bourgeois, comme cela se fait pour les nôtres!

Le Veilleur.

CERNIER. — Après la fuite. — L'échappé de l'étude de Me Soguel essaya de gagner la France, après avoir fait diffamatoires achats à La Chaux-de-Fonds. S'étant fait conduire en automobile, il avait logé au Locle la nuit de lundi à mardi et il était parti le matin pour Besançon. C'est dans cette ville que la police, mise immédiatement à ses trousses, vient de le pincer. Il avait encore sur lui une somme de 1040 francs.

La Chaux-de-Fonds

Conseil général. — Voici l'ordre du jour de la séance du Conseil général, du samedi 21 juin 1913:

1. Agrégations.
2. Rapport de la Commission chargée de l'examen des comptes et de la gestion du Conseil communal, pour l'exercice 1912.
3. Nomination du bureau du Conseil général.
4. Nomination de la commission du budget pour l'exercice 1914.
5. Nomination d'un membre de la Commission de salubrité publique en remplacement de M. le Dr Charles Waegeli, démissionnaire.
6. Nomination d'un membre de la commission de l'Ecole d'art en remplacement de M. Frédéric Rubattel, démissionnaire.

Rapports du Conseil communal:
7. A l'appui d'une demande de crédit pour le rernissage de la conduite d'eau sous pression entre le Sas et l'Usine de Combe-Garot.

8. A l'appui d'une demande de crédit pour l'installation d'un nouveau survoltéur à l'Usine électrique des Eplatures et pour le renforcement des câbles entre la cave de la rue de Pouilleret et l'Usine transformatrice de la rue Numa Droz.

9. A l'appui d'une demande de crédit pour l'installation du chauffage central à l'Hôtel communal.

10. A l'appui d'une demande de crédit pour la construction d'une vespasienne à l'angle Nord-Est de la cour du collège de la Charrière.

11. A l'appui d'une demande de ratification d'une convention relative à l'entrée du canal de fuite de l'Usine primaire du Plan de l'Eau dans l'aqueduc des eaux motrices de l'Usine hydraulique des Molliat.

12. A l'appui d'une demande de crédit pour la réfection du pavage de la rue de la Balance.

13. Concernant la motion de MM. E.-P. Graber et consorts au sujet des citoyens en retard dans le paiement de leurs impôts.

Un départ. — Nous apprenons le départ de M. le Dr Eugène Bourquin fils pour la Serbie, en qualité de médecin de la Croix-Rouge suisse.

La fibre paternelle à la caserne. — Les soldats de la landwehr, actuellement en caserne à Colombier, ont fait un geste qui mérite d'être signalé.

Samedi soir, la 3e compagnie du bataillon 125 vint prendre position pour un service de nuit à quelque 150 mètres au sud de l'établissement de Belmont sur Boudry. Deux minutes plus tard, arrivaient comme un essaim les garçons de l'Orphelinat, et, après avoir vidé quelques gamelles d'eau fraîche, vieux troupiers et futurs soldats jasaient à qui mieux mieux, ceux-ci récitant même leurs dernières poésies, apprises à ceux-là.

Tout à coup, l'un d'eux, excellent cœur à n'en pas douter, enlève son képi: «Camarades, dit-il, si vous êtes d'accord, nous allons marquer notre passage ici. Procurons à ces braves gosses un petit plaisir». Le cri unanime de «On en est!» lui répondit, et aussitôt les pièces blanches de tomber dans le képi du fusilier Julien Magnin, de La Chaux-de-Fonds, le promoteur de l'affaire.

Quelques instants après, le premier-lieutenant Berthoud remettait au directeur de Belmont une enveloppe contenant la somme de 14 fr. 25 et un billet disant que l'argent était destiné aux enfants pour une promenade ou pour la prochaine fête de Noël.

Nomination postale. — A été nommé commis de poste à Versoix, M. Henri Lenoir, à La Chaux-de-Fonds.

Les Knie sont là. — Les fameux Knie, si populaires, sont arrivés hier de Neuchâtel. Leur important matériel a circulé le long de la rue Léopold Robert pour être transporté sur la place du Gaz où les exercices commencent ce soir, si le temps le permet.

Concerts publics. — Ce soir, au Parc des Crêts, en cas de beau temps, concert par les «Armes-Réunies».

Jeunesse socialiste. — Dans sa séance de ce soir, la Jeunesse socialiste établira un plan pour une étude d'économie politique. Un

projet sera présenté par un camarade, puis discuté. Il est donc utile pour tous ceux qui se proposent de suivre ces causeries d'assister à cette séance.

Nouvelle Société théâtrale. — Nous portons à la connaissance du public qu'une nouvelle société théâtrale est fondée sous le nom de *L'Aurore*. Elle invite les amateurs de théâtre pour le drame, la comédie et surtout pour l'opérette, à s'inscrire. Prière de se présenter, le mardi, rue de l'Hôtel-de-Ville 7, au Café Liniger. *Le Comité.*

Bienfaisance. — Les Colonies de vacances ont reçu avec gratitude fr. 10 d'une petite amie M. G.

Listes d'initiative populaire pour l'élection du Conseil national par le système proportionnel

Tous les camarades qui sont encore détenteurs de ces listes sont priés de mettre à profit les derniers jours qui restent pour les faire signer et de les rapporter au Cercle ouvrier jusqu'à SAMEDI SOIR 21 courant Dernier délai

Tir cantonal et festival de musique

L'organisation de la double fête qui mettra en réjouissance La Chaux-de-Fonds, du 10 au 18 août prochain, avance grand train.

Plus de 2000 musiciens et chanteurs, la plus grande partie venant de France, sont inscrits pour cette joûte de l'harmonie, qui ajoutera ses vibrantes notes au crépitemment du tir. Toutefois, que personne ne craigne l'encombrement et n'évite de visiter La Chaux-de-Fonds à ce moment. Toutes les dispositions sont prises afin que chacun retrouve dans la grande cité montagnarde les bonnes traditions de large hospitalité neuchâteloise.

Les attractions seront nombreuses, même pour ceux qui ne sont ni musiciens, ni chanteurs, ni tireurs.

Les travaux de la grande cantine sont commencés. Elle contiendra 3000 places, une estrade pour les représentations et elle sera située pas très loin de la place de tir, dans un site de toute beauté, d'où l'on a sur le pays une vue superbe.

La cité des forains, la fameuse rue des Nations, se trouvera dans le voisinage, c'est à dire que toutes les principales attractions seront très heureusement groupées. La Chaux-de-Fonds attend ses hôtes et adresse dès maintenant à tout un chacun une chaleureuse et cordiale invitation.

OFFICE DU TRAVAIL (Bureau de placement officiel et gratuit), place en ville et au dehors, personnes des deux sexes, n'importe quelle profession. Bureau: Léopold-Robert 3, Chaux-de-Fonds. 721

Dernière heure

Les Espagnols au Maroc

PARIS, 19 juin. — On mande de Madrid:

Etant donné les difficultés que présente l'envoi de renforts au Maroc le comte Romanonès s'est entendu avec l'ambassadeur de France au sujet d'une action éventuelle commune au Maroc.

Les pertes des Espagnols lors du combat du 15 juin près de Tétouan ont été de 25 morts dont 2 officiers et de 120 blessés, dont 8 officiers.

Le brigandage européen au Maroc

MADRID, 19 juin. — Les socialistes parient d'organiser une grève générale au cas où les opérations marocaines continueraient.

Ils organiseraient, de concert avec les républicains, dans toute l'Espagne, des assemblées contre la campagne du Maroc.

On annonce d'autre part que le village de Sausa, près de Tétouan, a été réduit en cendres par les troupes espagnoles.

L'orage dévastateur

PORRENTROY, 19 juin. — Mercredi dans l'après-midi, une trombe d'eau et de grêle s'est abattue sur Fontenay et les environs. L'eau a envahi les habitations et les écuries. Plusieurs animaux ont péri. Deux enfants ont failli être noyés. Les récoltes sont dans un état déplorable.

La prévision du temps

Ciel nuageux. Petites pluies par zones. Vent d'ouest.

BIBLIOGRAPHIE

Lectures de vacances. — *Village de dames*, par T. Combe. Un volume à 60 centimes. Roman romand N° 12. Librairie Payot & Cie, Lausanne. Pages de facture féminine et gracieuse.

ACHETEZ VOTRE VIN CHEZ HENRY & C^{IE} RONDE, 33-35

Sur demande, envoi gratuit d'échantillons. 922

CONFECTIONS
NOUVEAUTÉS ROBES
SOIERIES
TROUSSEAUX

AU PROGRÈS

MEUBLES
TAPIS - RIDEAUX
LINOLÉUMS
INSTALLATIONS COMPLÈTES

LA CHAUX-DE-FONDS

LA MAISON LA MIEUX ASSORTIE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

TABLIERS

Nouveautés forme Kimono, **2.95 à 9.75**
Nouveautés forme blouson, **1.45 à 6.75**
Nouveautés brod. blanche, **0.85 à 4.75**
Nouveautés pour enfants, **0.95 à 3.90**

ASSORTIMENT INCOMPARABLE DANS TOUS LES GENRES

Demain vendredi, sur la Place de l'Ouest :

Perches friture à 85 cent. le demi-kilo
Cabillauds à 55 cent. le demi-kilo
Colins à 65 cent. le demi-kilo
Arrivage de poissons frais 1^{re} qualité
Poules pour la soupe à 2,60 fr. le kilo
Se recommande, M^{re} A. DANIEL. TÉLÉPHONE 14.54

POUSSETTES

LITS D'ENFANTS

— EXPOSITION GRANDIOSE —

Chacun doit voir les prix

PANIER FLEURI

42-44, LÉOPOLD-ROBERT, 42-44 1653

Saint-Imier

J'avise la population de Saint-Imier et environs que je viens d'ouvrir, rue des Marronniers (maison Clément), un

Salon de Coiffure pour Dames

Installation moderne. Séchoir électrique.

Shampoings à toute heure, au panama, camomilles, goudron, rhum, etc. — Brilage de cheveux. — Ondulations Marcel. — Frotions. — Soins de la chevelure. — Epilation. Photographie dans la maison.

Se recommande, 1642 **Jeanne KNECHT.**

Au Bon Mobilier

Léopold-Robert 68 **Edmond MEYER** Léopold-Robert 68

Lits complets, depuis fr. 100 | Divans moquette, dep. fr. 85
Chaises „ „ 5 | Armoires à glace, „ „ 135

Pour avoir de la chance!

Faites vos achats au

JUPITER, Paix 65

RÉGULATEURS :: BIJOUTERIE :: OPTIQUE

qui offre gratuitement pour tous achats à partir de 10 fr. un billet de la grande loterie de la Maison du Peuple et pour achats à partir de 40 fr. 2 billets

Grandes facilités de paiement ou 5 0/0 d'escompte au comptant - 5 ans de garantie - Bas prix 1592

Réparations soignées **F. SCHALLER**

QUATRAIN

offert aux Comités de Tir cantonal et de Musique

Unissez les cuivres aux cordes,
Les hautbois et les tambourins,
Accordez tout jusqu'aux discordes,
Du ciel, vous serez musiciens.

Ménagères économes

n'hésitez pas! Faites vos achats en chaussures au Magasin, Place Neuve 2

VON ARX & SODER

Articles bon marché dans les devantures Nos 3 et 4.



1211

Articles de Pêche

au grand complet 1640

Tabacs :: Cigares :: Cigarettes

Articles pour fumeurs
Cannes. Maroquinerie

Tell DUBOIS-DEVIN

Place du Marché, LOCLE

Rue du Marais 18

LE LOCLE

près du Jardin public

Bottines sol., hommes	39-46	8.80
Bottines élég., »	39-46	9.50
Bottines fines, »	39-46	12.-
Bottines solid., dames	36-42	8.50
Bottines fines, »	36-42	11.-
Bottines solid., fillettes	30-35	5.80
Bottines solid., »	26-29	4.80

Chaussures sur mesure pour pieds malades et difformes. 1638
Réparations soignées.
Se recommande, **M. DOMS**
Le Locle, rue du Marais 18.

AVIS

Nous portons à la connaissance du public qu'il s'est fondé une nouvelle Société Théâtrale sous le nom de

„L'Aurore“

et informons tous les amateurs de théâtre et d'opérette, qui désirent en faire partie, à se faire inscrire ou se présenter, le MARDI, au Café Liniger, rue de l'Hôtel-de-Ville 7.

1661 **Le Comité.**

SIROPS

Faites vos vous-mêmes avec les Extraits hollandais qui ont la plus grande renommée. 1436
Droguerie Neuchâteloise, Perrochet & Cie, rue du Premier-Mars 4.

LIBRAIRIE DE LA COOPÉRATIVE DES SYNDICATS - -

Rue Léopold-Robert 43 — Téléphone 1354

Maroquinerie - Portefeuilles Portemonnaies

ALBUMS pour Photographies et Cartes postales

AVIS

Le Cercle Ouvrier se fait un plaisir de porter à la connaissance de ses membres, ainsi qu'à la classe ouvrière désireuse d'en profiter, qu'il met à leur disposition la lecture des journaux et publications ci-après :

L'Humanité, La Guerre Sociale, Le Grutlén, La Sentinelle, L'Impartial, Le National Suisse, La Feuille Officielle, La Coopération, La Libre-Pensée Internationale, Basler Vorwärts, L'Abstinence, L'Article 35, L'Illustration, La Petite Illustration, Les Lectures pour Tous, La Patrie Suisse, Je Sais Tout, La Vie au Grand Air, Le Papillon.

Gypserie-Peinture

Travaux de Bâtiments

Faux-bois - Marbre - Enseignes

Papiers peints 1301

Se recommande, Le camarade

Ed. PERRET, Auvonnier

On travaille au dehors.

BOULANGERIE-CAFÉ PRÊTRE

Tous les SAMEDIS, dès 5 heures

Gâteau au fromage

◆ SÈCHES ◆ 680

PRÉPAREZ SIROPS

avec les extraits aromatiques de fruits (framboise, grenadine, cassis, citron, etc.).

DROGUERIE DU PARC, Parc 71

Tickets 5 % 1543

Les appareils photographiques portant la marque

ICA

sont les meilleurs et les plus avantageux. En vente chez

A. WERNER
Paix, 55 bis 1597

Représentant pour la région. Toujours en stock : plaques, papiers et toutes fournitures de première fraîcheur

NEURALGIE MIGRAINE INFLUENZA, KEFOL

REWEDE SOU
10 centimes 1.50. Ch. Beauvois, Pharm. Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le «KEFOL».

A LOUER

à SAINT-IMIER

Pour le 1^{er} novembre prochain un beau pignon composé de 3 chambres, cuisine et dépendances, corridor fermé; eau installée. — S'adresser à M. De Vincenti Guido, marchand de vins, St-Imier. 1580

Tour de mécanicien. A vendre de mécanicien, à l'état de neuf. — S'adresser rue Jaquet-Droz 31, au 2^{me} étage. 1656

Potagers. Avant d'acheter un potager, voyez le grand choix de nos célèbres potagers économiques. Economie énorme de combustible. Bas prix. Facilités de paiements. Escompte au comptant. **Magasin Continental**, rue Neuve 2, au 1^{er}. 953

Berceau. A vendre un grand berceau bois tourné, très propre. — S'ad. rue du Doubs 115, au 1^{er} étage, à gauche. 1649

Meubles. Réparation, polissage, vernissage. — Se recommande **Kramer**, ébéniste, rue des Terreaux 11 1652

A vendre une grande collection de timbres-poste de tous pays, une enseigne de magasin, en bois (long. 1 m. 80 sur 80 cm.), un établi portatif avec tiroir en zinc (long. 85 sur 90 cm. de haut). Le tout à bas prix. — S'adresser rue Numa-Droz 12, au 1^{er} étage. 1538

A louer jolie chambre meublée à personne de toute moralité, travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 94, au 2^{me} étage à gauche. 1583

Chambre. A louer une chambre non meublée, cuisine. Gaz, jardin et ses dépendances, pour le 31 octobre. — S'adresser rue du Grenier 43. 1590

Chambre à louer meublée, indépendante, à la même adresse, une jeune dame se recommande pour des lessives et autres journées. — S'adresser après 6 1/2 h. du soir chez M. J. Böschat, rue Numa-Droz 90, au plainpied à droite. 1589

Chambre. A louer une jolie chambre meublée ou non, à personne tranquille. — S'adresser rue du Nord 165, au plainpied à droite. 1603

A louer pour le 30 Octobre, logement au 4^e étage de 4 chambres, cuisine et dépendances, gaz et électricité installés. A proximité de la place du marché. Prix fr. 48.- par mois. H-21465-C 1516

S'adresser à Haasenstain & Vogler.

Appartement. A louer, de suite ou époque à convenir, un bel appartement de 3 chambres au soleil, Lessiverie, eau, gaz et électricité installés, à proximité du tram. — S'adresser rue du Puits 21, au 1^{er} étage. 1612

A louer pour le 31 octobre prochain, rue Léopold Robert 140 et 142, plusieurs logements de 2 et 3 pièces, balcons et dépendances. — S'adresser à M. Liechti-Barth, rue Léopold Robert 144. H-21627-C 1457

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 18 Juin 1913

Naissances. — Graf Fritz, fils de Louis-Ulysse, cultivateur et de Fanny née Oppliger, Bernois. — Overney Georges-Alfred, fils de Jean-Pierre, scieur et de Emilia-Laure-Maria-Lina née Claude, Fribourgeois. — Giacomin Theresia-Maria-Ida, fille de Giovanni-Francesco-Pietro, terrassier et de Dominica née Tonucci, italienne. — Froidevaux Roger-Germain, fils de Elie-Alcide, horloger et de Marie-Emma-Angèle née Donzé, Bernois.

Etat-civil du Locle

Du 18 Juin 1913

Naissances. — Edgar-Marcel, fils de Samuel-François Boiteux, voiturier et de Cécile-Camélie née Hentzler, Neuchâtelois. — Alice, fille de Ernst Gootlob Seemüller, bijoutier et de Emma née Stanger, Badois.

Décès. — 1348. Colomb Ami-Agur, horloger, âgé de 44 ans, Neuchâtelois.